

Section de Paris 20 PDC

7 Novembre 2008 :

CHSCT DE PARIS 20

Le 07 Novembre 2008, les représentants CGT et CFDT étaient conviés au CHSCT local de Paris 20, où siégeaient aussi à titre d'experts le médecin de prévention, l'assistante sociale, l'APE de Paris 20 et un APACT de la DOTC, sous la présidence du Directeur d'établissement par intérim, M. LY.

Comme de coutume, nous avons suivi point par point l'ordre du jour qui était assez « copieux ». Voici un bref compte-rendu.

■ Examen du registre CHS/CT

- La luminosité dans la salle de distribution et une meilleure ventilation notamment lors des périodes estivales : le Directeur a expliqué qu'effectivement, étant donné le nouvel agencement de la salle et notamment des casiers, ces requêtes étaient légitimes et que la demande d'amélioration avait été transmise à la DOTC.
- D'autres anomalies (trou au sous/sol, décalage du sol à la sortie d'un monte charge) ont été abordées et M. LY nous a dit que suivant l'urgence, les travaux seraient vite « réglés ». La CFDT se félicite de l'écoute et du discours réactif de la Direction, mais restera vigilante quant aux actes pour résoudre ces problèmes. A l'heure de l'EVRP, il est essentiel de prévenir toute cause d'accident possible.

Visites médicales

Le médecin de prévention nous a présenté le bilan pour l'année 2008 : 126 visites dont 32 annulées. Nous avons abordé le problème que pose l'annonce le matin même d'une convocation pour les agents. La médecin nous a expliqué que c'était rare et que cela venait de désistements et que les convocations de dernière minute permettaient de passer un maximum d'agents. La CFDT réitère sa demande de visite médicale pour tous chaque année.

Bilan de l'exercice incendie.

M. Alves, APE à Paris 20, nous a communiqué un document relatif à l'évacuation des locaux le 24 Octobre 2008. Cet exercice s'est déroulé sans problème, en 8 minutes, et malgré quelques hésitations en raison du manque d'expérience mais aussi en raison de l'absence de certains guide et serre files. Une formation aura d'ailleurs lieu pour le personnel concerné mais se tiendront également un ETC pour tous les agents.

■ Point sur les formations « sécurité ».

En raison de la situation économique, la DOTC Paris Sud décidera des formations à prioriser. L'accent sera mis sur l'ISTT (secourisme) et des formations « Mon métier, mon dos » seront également mises en place. La DOTC a décidé d'équiper chaque centre d'un défibrillateur. Une étude est actuellement en cours afin de trouver le meilleur emplacement pour ce matériel. Enfin un ETC sera fait pour l'expliquer aux agents. Cette décision fait suite aux décès de deux facteurs à Paris 12.

Accidents de service et de travail.

Là aussi, M. Alves nous a donné un document sur le bilan de prévention pour l'année 2008 : 10 accidents de travail dont 7 occasionnant des arrêts maladies. L'APE a listé 4 types de risques. Il préconise la connaissance des gestes à travers la formation « Mon métier, mon dos », ainsi qu'une meilleure utilisation des moyens de manutentions sans oublier les règles de sécurité.

Bilan social.

L'assistante sociale a fait un bilan sur son activité à Paris 20 pour l'année 2008. Il en ressort que 40 personnes ont été reçues. 95% de ces personnes sont issues de la classe 1. Les motifs sont strictement confidentiels, sachant qu'il y a obligation de monter un dossier par le biais de l'assistante sociale pour toute demande de logement, d'aide pécuniaire, de validation de demandes d'heures sup... De même, un rapport social est exigé pour tout dossier disciplinaire.

Présentation de l'EVRP.

L'EVRP c'est l'Evaluation des Risques Professionnels autrement dit « Mieux vaut prévenir que guérir ». La CFDT soutient les EVRP partout, qui permettent de travailler sur l'amélioration des conditions de travail. Cependant nous attendons les conclusions de ces groupes de travail et surtout des décisions d'applications qui en ressortiront.

Que la Direction locale ait la volonté d'apporter au plus vite des solutions, que l'EVRP soit une bonne chose, c'est vrai. Mais nous savons aussi par expérience qu'il existe souvent un delta énorme important entre l'analyse d'un problème et sa solution.

En conclusion, la CFDT a trouvé, malgré quelques « enfantillages » inutiles, ce CHS/CT assez proche des attentes du personnel au quotidien. L'orientation prise par la Poste en priorisant l'EVRP, est pour la CFDT, la bonne voie. Cependant il va falloir s'en donner les moyens. La CFDT sera toujours là pour veiller à ce que ces engagements soient tenus et que chaque agent bénéficie des améliorations pour leur sécurité et leur santé. Et il y en a bien besoin!

Pour terminer ce compte rendu la CFDT, souhaite saluer une dernière fois, la mémoire de notre collègue et ami, Dominique STOKNIAL, décédé il y a quelques jours. Nous remercions le président du CHS/CT d'avoir bien voulu observer une minute de silence. Nos pensées vont à sa famille, aux collègues ainsi qu'à la section CGT dont il était adhérent et militant.

Avec vous, pour vous : la CFDT!

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !

